

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 047922

ND : 29/199

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 8077

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BASSAM

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661 210764

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : BASSAM Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-047922

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8077 Société : R AN

Actif Pensionné(e) Autre : Départ volontaire

Nom & Prénom : H. ANAFI BTI SSAM

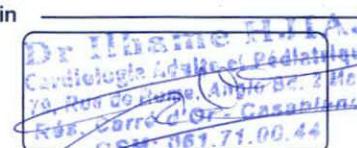
Date de naissance : 30.06.1967

Adresse : 18 RUE IBN JAHIR RES DAR SALAÏN APP. n° 16 CASA

Tél. : 06.61.2107.64 Total des frais engagés : 13.85,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/05/2022

Nom et prénom du malade : HANIFI Btissam Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dyslipidémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : [Signature] Le : 18/05/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/05/2020	Acte 1102	+ ECO	3000 100	Signature et cachet du Médecin

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA DRISE 1 Rue Abbes Al Azziz 10600 Casablanca Tunisie 10600 Tunisie 10600	16/05/2017	286,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
394, Bd BOURGOGNE DE CASABLANCA Tél. 05 22 27 48 88 - Fax: 05 22 27 43 11 Radiologue TOURNY INP: 093-01506	01/06/20	B 570	778,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

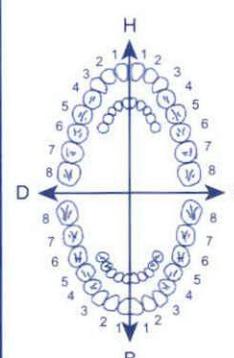
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses osseuses, je traite les canalaires, ainsi que le bilan de la

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

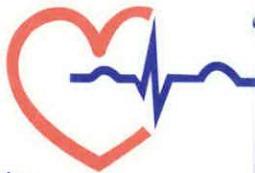
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ilhame HJIAJ Ep. BENOMAR

Cardiologie Adulte
et Pédiatrique

Diplômée de la faculté
de Médecine de Liège
Belgique

Ancienne Interne des Hôpitaux de
Montpellier et Paris - France



الدكتورة إلهام حجيج بنعمر

اختصاصية في أمراض القلب
للكبار والأطفال
خريجة كلية الطب

بلجيكي

طبيبة سابقة بمستشفيات
مونبولي و باريس - فرنسا

Casablanca, le : 18/05/2025.

Nom :

HANAFI Btissam

3x 79.00

1/ TAHOR 10: 1x 79.00
HT 3 mois

49.60

2/ D-Cine forte : 1x 79.00
HT 3 mois

$\text{HT} = 286,60$



PHARMACIE LA BRISÉE
38, Rue Abou Abbes Al Azfi
Marrakech Casablanca
Tél: 05 22 99 07 10
Fax: 05 22 99 07 03

Dr Ilhame HJIAJ
Cardiologue Adulte et Pédiatrique
79, Rue de Rome, Angle Bd 2 Mars
Rés. Carré d'Or - Casablanca
GSM: 061.71.00.44

79, rue de Rome angle bd 2 mars, res Carré d'Or - RDC - Casablanca

Tél. : 05.22.81.54.54 / 05.22.82.54.54 - Urgence : 06.61.71.00.44

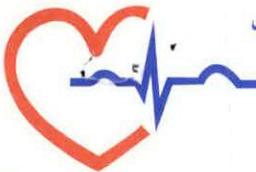
Dr. Ilhame HJIAJ Ep. BENOMAR

الدكتورة إلهام أحجيج بنعمر

Cardiologie Adulte et Pédiatrique

Diplômée de la faculté
de Médecine de Liège
Belgique

Ancienne Interne des Hôpitaux de Montpellier et Paris - France



إختصاصية في أمراض القلب

للكبار والأطفال

خريجة كلية الطب

بلجيكا - بلجيج

طبيبة سابقة بمستشفيات
مونتولبي وباريس - فرنسا

Casablanca, le :

Nom : HANAFI Bhisam

Examen sanguin

- NFS - VS
 - CRP
 - TP-INR
 - ASLO
 - Glycémie à jeun
 - HbA1C
 - ~~Urea~~ - Créatinine
 - Potassium
 - Ionogramme sanguin
 - Cholestérol total
 - HDL - LDL
 - Triglycérides
 - TGO - TGP - ~~GOT~~
 - Acide urique
 - TSHus
 - T3 - T4
 - PSA
 - Troponine Ic
 - CPK - CK MB
 - LDH
 - D-Dimères
 - BNP

Examen des urines et des selles

- Microalbuminurie de 24h
 - ECBU
 - Ionogramme urinaire
 - Selles KOP
 - Coproculture
 - Recherche de sang dans les selles

Autres

ENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
OUJAZZI TOUNHAD
Dr Hicham Oujazzia
Biologiste Casablanca
Bioteknou - Casablanca
Tél: 05 22 27 49
394, Bd. Zefkhou - Fax: 05 22 27 49

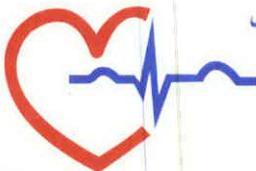
Dr Hicham HJIAJ
Cardiologue Pédiatrique
79, Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars
Rés. Carré d'Or - Casablanca
GSM: 061 71.00.44

Dr. Ilhame HJIAJ Ep. BENOMAR

**Cardiologie Adulte
et Pédiatrique**

Diplômée de la faculté
de Médecine de Liège
Belgique

Ancienne Interne des Hôpitaux de Montpellier et Paris - France



الدكتورة إلهام أحجيج بنعمر

**إختصاصية في أمراض القلب
للبار والأطفال**
خريجة كلية الطب
بلبيج - بلجيكا
طبيبة سابقة بمستشفيات
مونبولييان وباريس - فرنسا

Casablanca, le :

18/05/2020

Nom : HANAFI Btissam

Note d'honoraires

Le Dr HJIAJ Ilhame vous remercie de votre confiance et vous adresse la note d'honoraire de :

Correspondant à :

Consultation :

Boo Boo She
Boo Boo She

ECG:

- Echo-doppler cardiaque :
 - Echo-doppler des TSA :
 - Holter TA :
 - Holter ECG :
 - Epreuve d'effort :
 - Echocardiographie de stress
 - Echographie trans-oesophagienne :
 - Autres :

79, rue de Rome Angle bd 2 mars,res Carré d'Or - RDC - Casablanca

Tél.: 05.22.81.54.54 / 05.22.82.54.54 - Urgence : 06.61.71.00.44

IE : 401071103 - TP : 34450220 - CNSS : 8185523 - INP : 091163063

ICE : 001872067000018

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35405458 – INP : 093001006
CNSS : 6369949 IF : 40110273 – ICE : 001699292000019

FACTURE N° : 200600013

Casablanca le 01-06-2020

Mme HANAFI Btissam

Date de l'examen : 01-06-2020

Récapitulatif des analyses

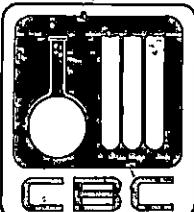
CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15	E
0100	Acide urique	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0216	Numération formule	B80	B
0223	VS	B30	B

Total des B : 570

TOTAL DOSSIER : 778.80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent soixante-dix-huit dirhams quatre-vingts centimes.

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tel: 05 22 27 49 96 - Fax: 05 22 27 49 13



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

cofrac



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier: 20060041

Mme HANAFI Btissam

Page N° : 2 / 6

Valeurs références

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

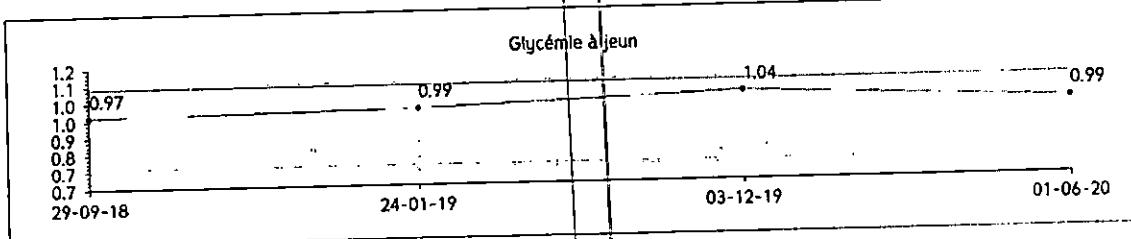
03-12-2019

1.04

Glycémie à jeun [AC]
(Dosage enzymatique)

0.99 g/L
5.49 mmol/L

(0.74-1.09)
(4.11-6.05)



03-12-2019

5.5

Hémoglobine glyquée (HbA1C)
(Technique HPLC/D10 BIORAD (NGSP/DCCT))

5.5 %

Interprétation (NGSP/DCCT):

Sujet non diabétique :

4.0-6.0

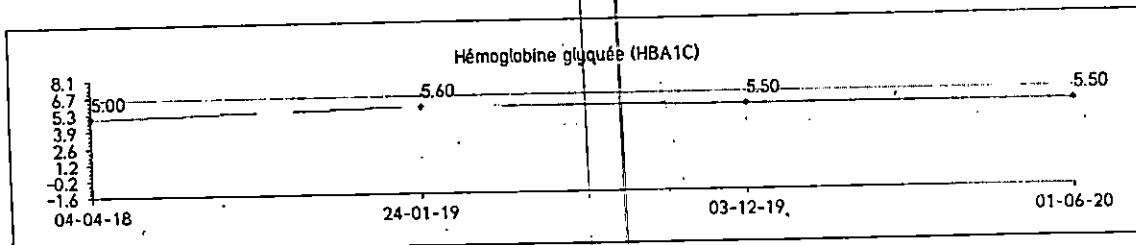
Sujet diabétique (selon ADA) :

>ou= 6.5

Chez le sujet diabétique, la cible

<ou = 7.0

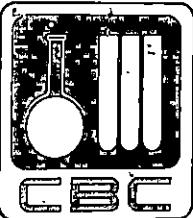
HbA1C:



CENTRE DE BIOCHIMIE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Bioliste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax: 05 22.27.49.13
Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax: 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP:093001006 - Patente:35405458 - C.N.S.S.:6368949 - IF:40110273 - ICE:001699292000019



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - R.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Inferme et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

cofrac



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier: 20060041

Mme HANAFI Btissam

Page N° : 4 / 6

Valeurs références

Antériorités

Exploration d'une Anomalie Lipidique (EAL)

Aspect du sérum :

Limpide

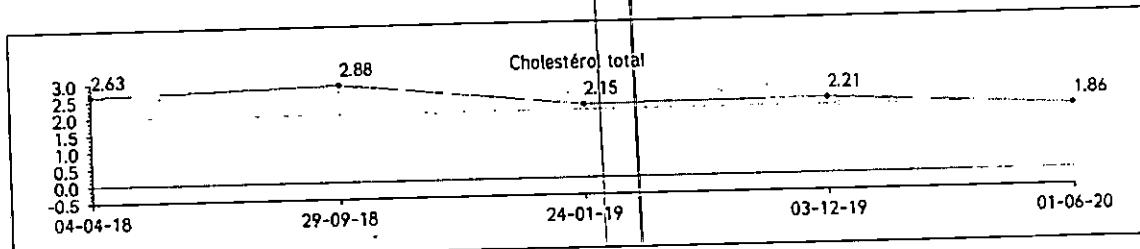
03-12-2019

2.21

Cholestérol total
(Dosage colorimétrique enzymatique)

1.86 g/l
4.80 mmol/L

(<2.00)
(<5.16)



03-12-2019

0.65

HDL-Cholestérol
(Dosage colorimétrique enzymatique)

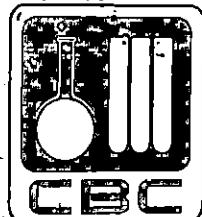
0.62 g/L
1.60 mmol/L

(>0.50)
(>1.29)

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax: 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S.: 6368949 - IF: 40110273 - ICE: 001699292000019

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biol. Btissam
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22.27.48.96 Dr. Ouazzani



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-41177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier: 20060041

Mme HANAFI Btissam

Page N° : 5 / 6

Valeurs références

Antériorités

03-12-2019

1.32

LDL-Cholestérol
(calculé selon la formule de Friedwald)

1.06 g/L
2.73 mmol/L

Valeur cible du LDL est fonction du
risque cardiovasculaire (RCV/Table
SCORE) (HAS 2017):

Risque faible:

LDL <1.9

Risque modéré(ex : diabète):

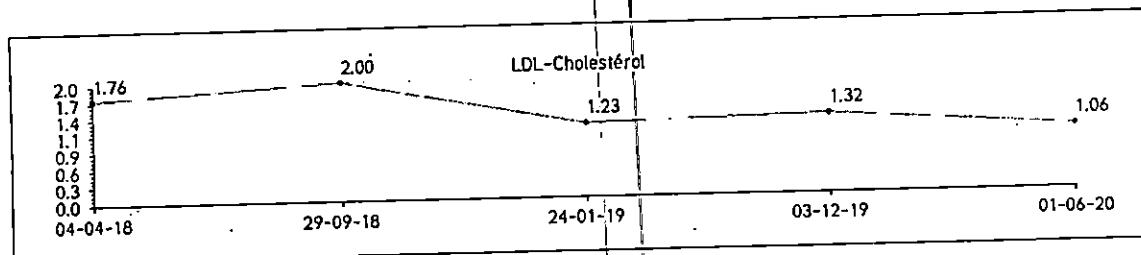
LDL <1.3

Risque élevé (ex : HTA):

LDL <1.0

Risque très élevé (ex : prévention
secondaire):

LDL <0.7



03-12-2019

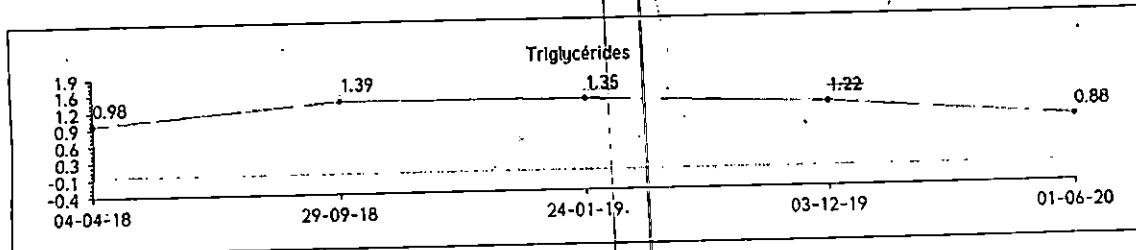
1.22

Triglycérides
(Dosage colorimétrique enzymatique)

0.88 g/L
0.99 mmol/L

(<1.50)

(<1.70)



03-12-2019

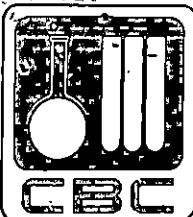
1.22

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax: 05 22.27.49.13

E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoircbc.com - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF: 40110273 - ICE: 001699292000019

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Bleu 394
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22.27.49.13
Dr. Ouazzani



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

cofrac



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier: 20060041

Mme HANAFI Btissam

Page N° : 6 / 6

Valeurs références

Antériorités

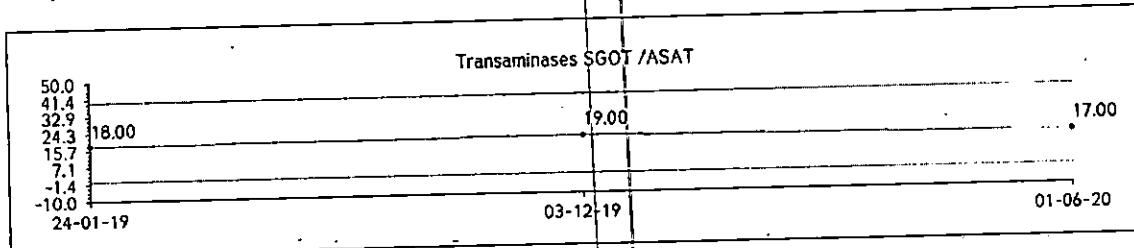
03-12-2019

19

Transaminases SGOT /ASAT [AC]
(Dosage enzymatique)

17 UI/L

(<40)



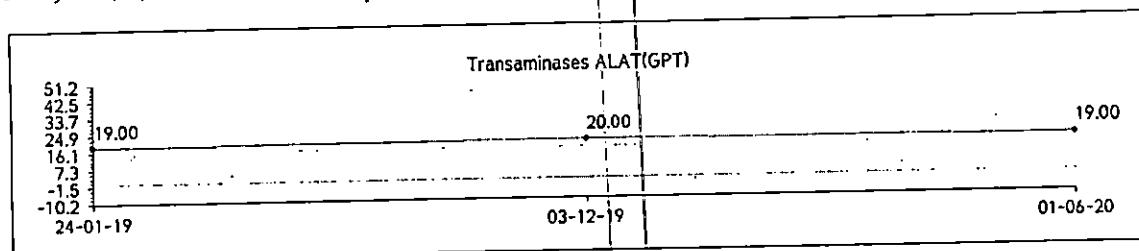
03-12-2019

20

Transaminases ALAT(GPT) [AC]
(Dosage enzymatique)

19 UI/L

(<41)



Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouuni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax: 05 22.27.49.13

E-mail: labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoircbc.com - INP: 093001006 - Patente: 35405458 - C.N.S.S.: 6368949 - IF: 40110273 - ICE: 001699292000019

Centre de Biologie de Casablanca
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biol. Sc. Biologien. Biologa
394, Bd. Zerkouuni - Casablanca
Tél: 05 22.27.48.96 Dr. Ouazzani

ECG

Dr HJIAJ Ilhame

- Tél : 0522815454 - Fax : 0522825454

NOM:HANAFI Btissam

ID :

Genre :Femme

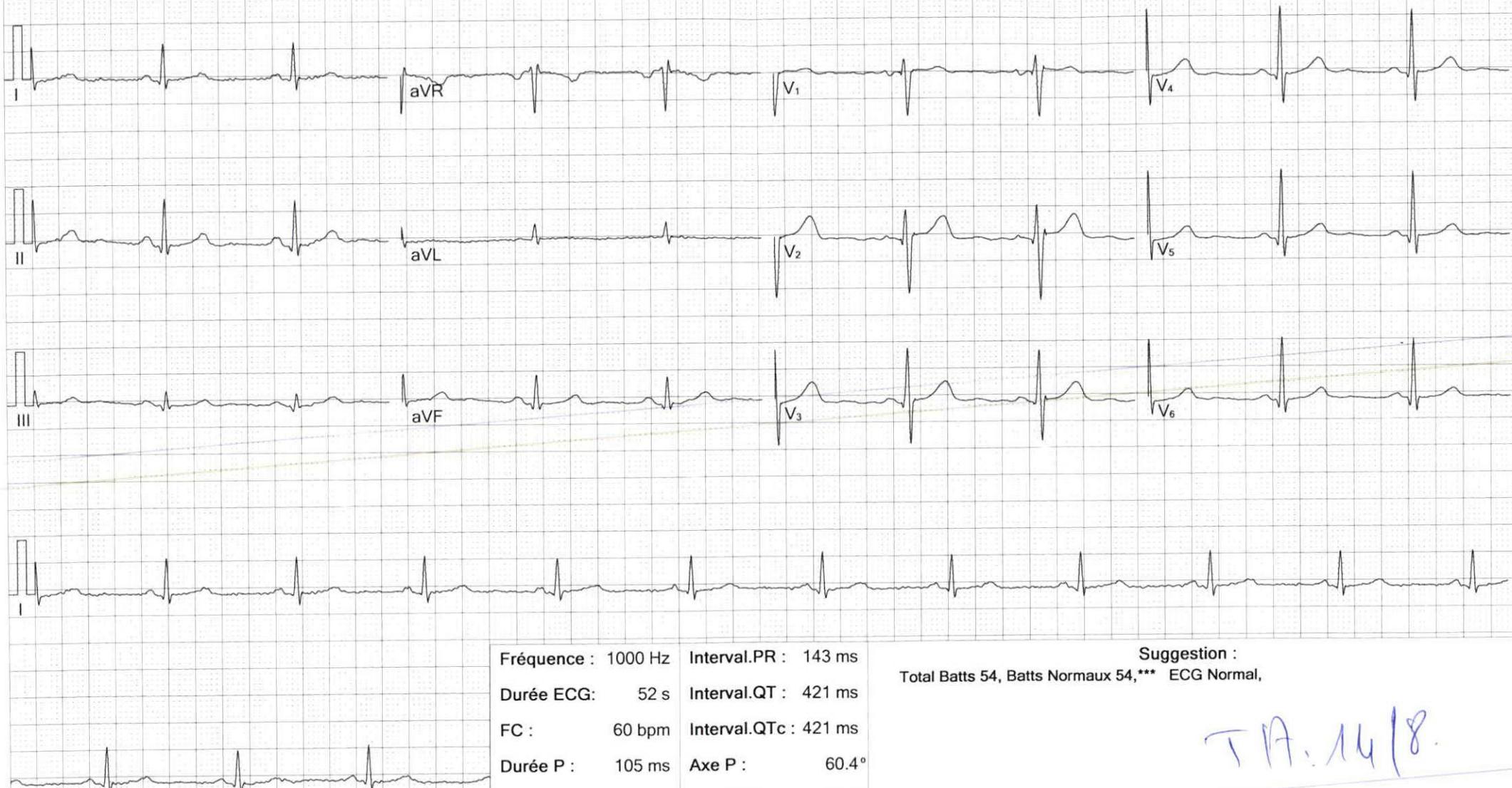
Age :52

DOB :30-06-1967

Date Test:18-05-2020 13:08

Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr HJIAJ Ilhame

10mm/mV 25mm/s



Filtre Principal:On Filtre ADS:On

Signature Médecin:

T A. 1418.